

UN PARCOURS RÉPIT POUR FACILITER LA VIE DES AIDANTS

DIVERSIFIER L'OFFRE RÉPIT POUR RÉPONDRE À TOUS LES BESOINS

Le CCAS de la Ville d'Angers a constaté une difficulté chez les aidants à accéder aux dispositifs de répit, et ce, malgré un fort besoin. Plusieurs freins sont détectés : psychologiques, matériels et administratifs. Le CCAS avait déjà décidé d'innover, grâce aux dispositifs Bol d'R (un agent accompagne à domicile le couple aidant-aidé et travaille avec l'aidant pour lever les différents freins) et Lib'R (un agent propose du répit à domicile pour quelques heures). Toutefois, il manque encore des maillons dans l'offre. En effet, ces offres de répit nécessitent des inscriptions récurrentes et anticipées qui manquent de souplesse pour répondre à une nécessité imprévue (comme un rendez-vous médical). L'offre de répit pour l'aidant nécessite donc d'être renforcée d'où le développement d'un parcours plus fluide et sécurisé. Ce nouveau parcours propose (en plus de Bol d'R et Lib'R) un programme d'activités adaptées avec la possibilité de prise en charge de l'aidé sur le site de l'activité, un séjour répit, des demi-journées de halte-répît ainsi que des places d'accueil de jour et d'hébergement temporaire. L'équipe répit est réactive et prête à intervenir en fonction des besoins. L'objectif est d'offrir un panel de solutions diversifiées pour répondre aux besoins des aidants.



CCAS de la Ville d'Angers

Ville Amie des Aînés depuis 2012
Angers (49)

OBJECTIFS :

Pour les aidants :

- Soutenir l'aidant et éviter son épuisement ;
- Faciliter l'accès aux soins des aidants en les suppléant ;
- Veiller sur l'état de santé de l'aidant et l'orienter vers des consultations médicales spécifiques ;
- Favoriser le lien social ;
- Limiter les hospitalisations des aidants et de fait les ruptures de parcours des seniors à domicile.

Pour les proches aidés :

- Proposer des activités adaptées ;
- Repérer les compétences pour l'orienter vers des solutions qui répondent aux besoins ;
- Favoriser le lien social.

PRATIQUE :

Mise en place d'un parcours comprenant plusieurs dispositifs pour les aidants :

- Bol d'R, pour lever les freins à l'accès au répit ;
- Lib'R, pour proposer du répit à domicile ;
- Programme d'activités adaptées avec du répit sur site ;
- Séjour répit ;
- Équipe répit réactive, prête à intervenir en fonction des besoins ;
- Places d'accueil de jour et d'hébergement temporaire.

MISE EN PLACE DU PARCOURS RÉPIT

En réponse au besoin d'un service lisible et accessible pour les seniors et leurs aidants et soutenu par une volonté politique forte, le CCAS crée le service Cap seniors & aidants en 2023. Ce nouveau service intègre un CLIC, une plateforme de répit, un service de portage de repas à domicile, une mission de veille sur les seniors fragiles et isolés ainsi qu'un guichet unique téléphonique. L'équipe d'aide aux aidants est également renforcée avec deux agents référents et l'ARS pérennise le Bol d'R (mis en place en 2021).

Par ailleurs, toujours en 2023, le dispositif Lib'R est expérimenté, une analyse de l'activité et les ajustements envisagés sont présentés au comité de suivi composé des partenaires du CCAS. En complément, une fois par an, le bilan d'activités comprenant les résultats d'un questionnaire de satisfaction est présenté à l'ARS. Enfin, chaque année, le conseil d'administration du CCAS oriente les activités des services au regard de son bilan. De septembre à décembre, un travail avec les partenaires a permis d'articuler les offres de répit du territoire en vue de proposer un parcours plus complet aux aidants.

Ainsi, au sein du service Cap seniors et aidants, les agents d'accueil sont formés aux problématiques des aidants (immersion, formations, analyse de pratique avec une intervenante formée à la systémie familiale), et une harmonisation des pratiques d'accompagnement. Une recherche de fonds est en cours depuis janvier 2024 pour soutenir le développement du "parcours répit". La consolidation de l'équipe et le recrutement de 2 agents supplémentaires sont prévus en 2024. Enfin le développement d'un partenariat avec le CHU est en cours pour la mise à disposition de locaux, la valorisation de la halte répit auprès des patients, et la facilitation d'accès à des soins.

ÉVALUER LE PARCOURS POUR L'AMÉLIORER

Les agents de répit collectent les informations dans un tableau de bord et dans un logiciel métier (situation et lien avec le proche aidé, freins repérés, parcours de soin...), à la fin de la prise en charge, le CCAS invite l'aidant à partager son expérience et à proposer des ajustements qui sont consignés dans un tableau. Ce tableau de bord permet aussi de suivre l'activité et de construire des plannings ajustés pour les agents répit.

Tous les 6 mois, une analyse de l'activité et les ajustements envisagés sont présentés au comité de suivi composé des partenaires du CCAS. En complément, une fois par an, le bilan d'activités comprenant les résultats d'un questionnaire de satisfaction est présenté à l'ARS. Enfin, chaque année, le conseil d'administration du CCAS oriente les activités des services au regard de son bilan..



APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme la Ville d'Angers, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part : contact@rfvaa.com